

cress Nouvelle-Aquitaine



Panorama

GIRONDE & BORDEAUX MÉTROPOLE ÉDITION 2021

ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

ÉDITOS



STÉPHANE MONTUZET

*Président de la CRESS
Nouvelle-Aquitaine*

La Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, dans le cadre de sa mission d'observatoire, souhaite affirmer la place et le rôle fondamental que portent les structures de l'ESS dans le développement des territoires en prenant en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Cette publication a vocation à apporter un éclairage sur la diversité de nos activités, leur répartition sur les territoires girondins et métropolitains et le poids de chaque secteur d'activité.

Durant cette période inédite, sur fond de crise économique, sociale et environnementale mondiale, que nous traversons, l'ESS a une nouvelle fois fait la preuve de son caractère essentiel, aussi bien dans sa capacité à répondre face à l'urgence mais aussi à s'organiser collectivement pour être à la hauteur des besoins sociaux et sociétaux.

La richesse des initiatives présentées dans ce document vous permettront de mieux appréhender cette économie où solidarité et égalité sont la règle, où la protection de l'environnement est une priorité, où l'égalité entre tous et toutes est au cœur du projet de ces entreprises, où l'économie est au service des personnes et de l'intérêt général et où les richesses créées sont humaines, sociales et culturelles et au service d'une société plus juste servant l'utilité sociétale.

SOMMAIRE

P.4	PANORAMA ESS GIRONDE-BORDEAUX MÉTROPOLE
P.5	QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?
P.6	L'ESS EN FRANCE
P.7	L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE
P.8	LA PLACE DE L'ESS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
P.10	ZOOM SUR LE MÉDOC
P.12	LA PLACE DE L'ESS SUR BORDEAUX MÉTROPOLE
P.14	CARTE DES INITIATIVES SUR LA GIRONDE
P.16	MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE
P.18	RAPPEL DE LA LOI
P.19	PRÉSENTATION DE LA CRESS, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE ET BORDEAUX MÉTROPOLE



Jean-Luc GLEYZE
*Président du Département
de la Gironde*

L'économie sociale et solidaire est une économie de proximité, qui contribue à la création d'emplois locaux non délocalisables. Elle apparaît avec la Covid-19 à la fois comme une réponse à la crise et comme un secteur fragilisé.

C'est en partie du soutien de la puissance publique et de l'évolution des modèles économiques que dépend aujourd'hui sa capacité à constituer durablement une réponse aux crises. C'est l'objet de l'élaboration de la convention de coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire entre les services et les dispositifs de chaque collectivité.

Le Département de la Gironde est le garant des solidarités humaines et territoriales. Par la co-réalisation de ce Panorama de l'économie sociale et solidaire en Gironde, nous souhaitons valoriser la diversité des acteurs qui contribuent au déploiement de cette économie alternative, des zones rurales jusqu'aux territoires urbains, en assumant pleinement notre rôle d'animateur de dynamiques territoriales et sociales.



Alain Anziani
Président de Bordeaux Métropole

L'ESS, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ALTERNATIF POUR BORDEAUX MÉTROPOLE !

Depuis maintenant quinze ans, Bordeaux Métropole est engagée dans le soutien au développement de l'Économie Sociale et Solidaire aux côtés de ses partenaires, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS) et les autres collectivités du territoire notamment la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce travail commun nous a permis d'accompagner et de valoriser des entreprises et des associations autour de projets innovants, d'intérêt public et général. La complémentarité des actions de toutes nos entités s'est traduite par la première signature en France, d'une convention quadripartite entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux symbole de notre collaboration. Ce panorama de l'ESS en est une des illustrations. Il met en lumière un modèle économique que Bordeaux Métropole souhaite valoriser.

Ces dernières années, ce modèle s'est avéré être une ressource de création de richesses sociales et d'emplois pour notre territoire avec plus de 36 000 salariés, le plus souvent en proximité. Nous avons pu nous appuyer sur des acteurs solides comme la CRESS. Ensemble, nous avons accompagné 200 entreprises de l'ESS sur 2021 et 2022 dans le cadre de notre plan de soutien et de relance à l'économie de proximité, sous l'impulsion d'Alain Garnier, vice-président en charge de l'ESS et de l'économie de proximité, pour tenir compte de la crise Covid-19. Nous avons engagé des soutiens spécifiques orientés vers la transition numérique, écologique et commerciale. Mais nous pouvons également compter sur des têtes de réseau comme l'Association Territoires et Innovation Sociale (ATIS) pour la partie émergence d'entreprises sociales ou encore France Active pour le financement des structures. Cet écosystème est riche et nous souhaitons continuer à le développer.

Forte de son expérience et désireuse de mettre en application ses nouvelles ambitions en matière de développement économique et d'emploi, Bordeaux Métropole accorde une place importante dans sa nouvelle stratégie aux entreprises et associations issues de l'ESS afin de favoriser notamment l'accès à l'immobilier et au foncier via la création bientôt d'une foncière solidaire, mais aussi en favorisant les financements via un nouvel outil vers des secteurs variés, ouverts, répondant aux besoins territoriaux.

Les entreprises et les associations de l'ESS peuvent compter sur l'engagement de Bordeaux Métropole dans le développement de leurs projets qui participent à la vitalité de notre territoire.

PANORAMA DE L'ESS EN GIRONDE

GIRONDE



55 134 salarié·es

+17 % de salarié·es en 10 ans avec une augmentation constante sur toute la période 2010-2019



1/4 des établissements employeurs de Nouvelle-Aquitaine



40 % des effectifs du champ de l'ESS

exercent dans le secteur de l'action sociale, alors que celui-ci ne représente que 15,3 % des établissements (similaire à la tendance nationale)

BORDEAUX MÉTROPOLE



L'ESS représente 14% de l'emploi privé sur Bordeaux Métropole

- Bordeaux Métropole rassemble 70 % de l'emploi ESS de la Gironde
- L'action sociale est le premier recruteur avec 34,5 % des effectifs
- Le dispositif expérimental PsCHiT, pour Parcours de soutien aux CHangements et initiatives de Transitions, a été déployé sur le territoire de Bordeaux Métropole afin de soutenir 200 entreprises ESS métropolitaines dans leur développement stratégique ainsi que leur transition numérique et écologique sur la période 2020-2022.

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ?

Définition

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques.

PLUSIEURS PRINCIPES LES REGROUPENT :



LA GESTION DÉMOCRATIQUE

Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix » (et non en fonction du capital détenu). La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics.



LA SOLIDARITÉ ET LE PROJET COLLECTIF

Les personnes et le projet collectif priment sur le capital et la recherche de profit.



LA LIBRE ADHÉSION

Toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS, ou en partir.



LA MIXITÉ ET L'HYBRIDATION DES RESSOURCES

Pour poursuivre leur objectif de production de bénéfices collectifs, les entreprises de l'ESS hybrident différents types de ressources.



L'UTILITÉ COLLECTIVE OU SOCIALE DU PROJET

Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne.



LA JUSTE RÉPARTITION DES EXCÉDENTS

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite. Les fonds propres ne sont pas partageables.

QU'IL S'AGISSE D'ENTREPRENDRE SEUL OU À PLUSIEURS,

L'ESS REGORGE DE SOLUTIONS !

Si les **associations et coopératives** sont de fait des modes d'entreprendre collectifs, le statut plus récent de **société commerciale de l'ESS*** permet aux entrepreneurs individuels d'ancrer la question de l'utilité sociale au cœur de leur projet.

*www.economie.gouv.fr/entreprises/creer-entreprise-economie-sociale-et-solidaire-ess

Les **incubateurs ou pépinières d'entreprises** sont bien souvent portés par des associations, qui appuient ainsi la création d'entreprises, qu'elles soient ou non de l'ESS. C'est le cas également des **Coopératives d'activités et d'emplois (CAE)*** qui salarient des entrepreneurs individuels dans un cadre coopératif.

*www.economie.gouv.fr/ess/cooperative-dactivites-et-demplois-cest-quoi

En outre, en raison de leur fort ancrage territorial, de leur gouvernance partagée et de la lucrativité limitée, les entreprises de l'ESS se sont montrées particulièrement résistantes face aux crises (coopératives agricoles, recycleries, autopartage, monnaies locales...).

CE SONT DE FORMIDABLES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL !

L'ESS en France



2 320 553 salarié.es
soit 10,13 % du total des salarié.es



212 718 établissements
employeurs

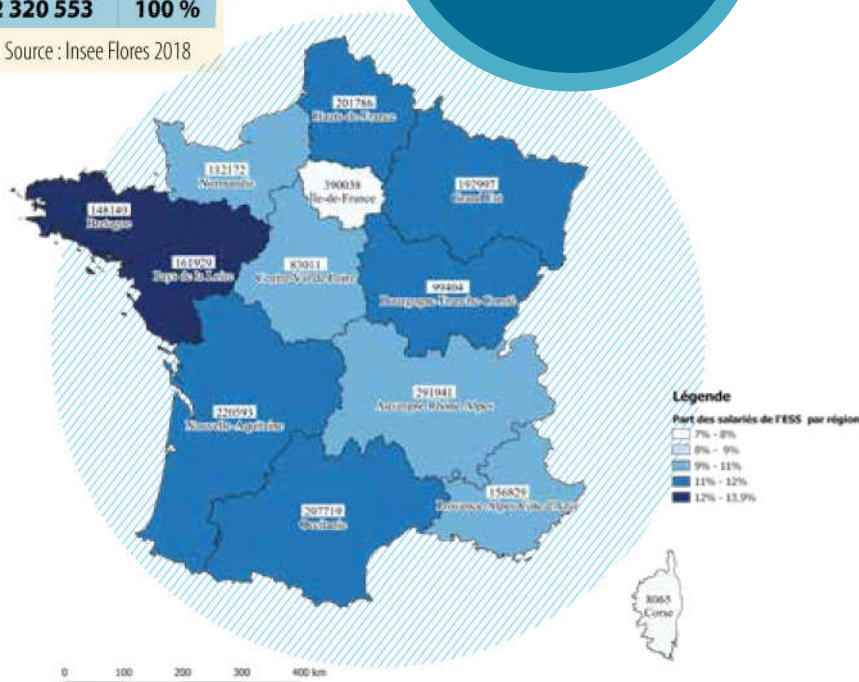
FAMILLE	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Associations	179 565	84,4 %	1 787 426	77 %
Coopératives	23 880	11,2 %	303 916	13,1 %
Mutuelles	7 329	3,4 %	132 915	5,7 %
Fondations	1 944	0,9 %	96 296	4,1 %
Total ESS	212 718	100 %	2 320 553	100 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Non-classés	43 351	20,4 %	160 182	6,9 %
Sports et loisirs	34 249	16,1 %	76 887	3,3 %
Action sociale	33 559	15,8 %	945 572	40,7 %
Services divers	28 111	13,2 %	264 794	11,4 %
Arts et spectacles	21 869	10,3 %	31 016	1,3 %
Enseignement	20 388	9,6 %	317 559	13,7 %
Activités financières et d'assurance	18 869	8,9 %	254 383	11 %
Santé humaine	4 837	2,3 %	182 633	7,9 %
Hébergement et restauration	3 414	1,6 %	22 884	1 %
Industrie et construction	2 639	1,2 %	53 287	2,3 %
Agriculture, pêche et sylviculture	1 432	0,7 %	11 356	0,5 %
Total	212 718	100 %	2 320 553	100 %

Source : Insee Flores 2018

En termes d'effectifs, au niveau national, le secteur de l'action sociale est le plus important avec près de 41 % des salarié.es de l'ESS y exerçant leur activité. Viennent ensuite les secteurs de l'enseignement (13,7 %), des services divers* (11,4 %) et des activités financières et d'assurance (11 %).

LA NOUVELLE-AQUITAINE
EST LA 3^E RÉGION DE
FRANCE AU NIVEAU DE
L'EMPLOI ESS, TANT EN VOLUME
QU'EN POURCENTAGE DE
L'EMPLOI.



*Remarque :

Les activités contenues dans le secteur des services divers ne sont pas homogènes selon le territoire étudié et peuvent varier selon les spécificités territoriales. Cela explique grandement les variations que l'on peut observer entre les différentes échelles territoriales.

L'ESS en Nouvelle-Aquitaine



220 593 salarié.es
soit 11,5 % du total des salarié.es

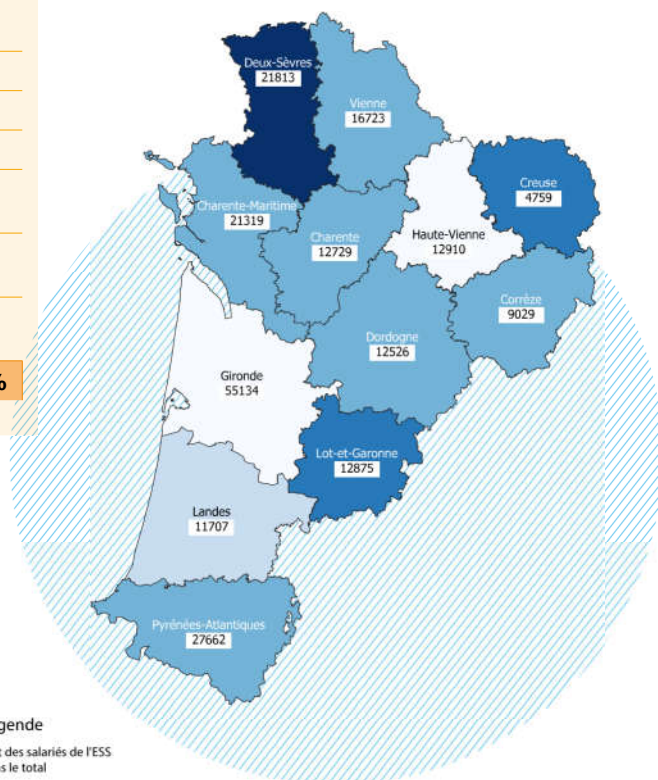


21 143 établissements
employeurs

FAMILLE	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Associations	17 537	82,9 %	159 599	72,3 %
Coopératives	2 689	12,7 %	35 493	16,1 %
Mutuelles	774	3,7 %	17 912	8,1 %
Fondations	143	0,7 %	7 588	3,4 %
Total ESS	21 143	100 %	220 593	100 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Sports et loisirs	3 820	18,1 %	7 817	3,5 %
Non-classés	3 378	16 %	10 225	4,6 %
Action sociale	3 370	15,9 %	90 970	41,2 %
Arts et spectacles	2 094	9,9 %	2 865	1,3 %
Activités financières et d'assurance	2 013	9,5 %	29 484	13,4 %
Enseignement	1 872	8,9 %	23 125	10,5 %
Soutien aux entreprises	1 849	8,7 %	18 115	8,2 %
Services divers	950	4,5 %	5 883	2,7 %
Commerce	577	2,7 %	9 199	4,2 %
Santé humaine	380	1,8 %	13 471	6,1 %
Industrie et construction	329	1,6 %	6 178	2,8 %
Hébergement et restauration	313	1,5 %	1 639	0,7 %
Agriculture, pêche et sylviculture	198	0,9 %	1 622	0,7 %
Total	21 143	100 %	220 593	100 %

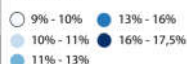
Au niveau régional, les grandes tendances en termes d'effectifs sont proches de celles observées au niveau national. Le secteur de l'action sociale est également celui qui compte la majeure partie des salarié.es de l'ESS. Celui des activités financières et d'assurance représente une proportion plus importante des salarié.es en Nouvelle-Aquitaine (13,4 %) alors que celle du secteur de l'enseignement est légèrement inférieure (10,5 %). En revanche, le secteur des services divers et bien moins représenté (2,6 %) qu'à l'échelle nationale.



Au sein de la région, le département des Deux-Sèvres est celui comptant la plus grande proportion de salarié.es exerçant dans le champ de l'ESS (17,5 %). Les départements de la Haute-Vienne et de la Gironde quant à eux, sont quant à eux ceux ayant la part la plus faible. En valeur absolue cependant, la Gironde compte 56 541 salarié.es de l'ESS, soit près du quart du total régional.

Légende

Part des salariés de l'ESS dans le total



La place de l'ESS dans le département de la Gironde



55 134 salarié.es
(augmentation de 2,9 % en 3 ans)
soit 9,6 % du total des salarié.es

+ 2,9 % en 3 ans



5 027 établissements
employeurs

67,7 % de femmes
(moyenne hors ESS : 47,6 %)

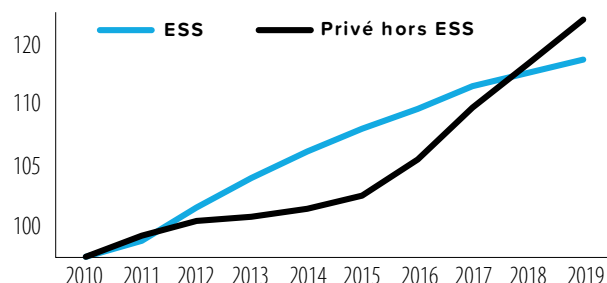
FAMILLE	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Associations	4 404	87,6 %	42 247	76,6 %
Coopératives	428	8,5 %	6 903	12,5 %
Mutuelles	156	3,1 %	3 489	6,3 %
Fondations	39	0,8 %	2 495	4,5 %
Total ESS	5 027	100 %	55 134	100 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	PART	EFFECTIFS (AU 31/12)	PART
Sports et loisirs	987	19,6 %	2 597	4,7 %
Non-classés	818	16,3 %	2 937	5,3 %
Action sociale	770	15,3 %	22 806	41,4 %
Services divers	687	13,7 %	6 849	12,4 %
Arts et spectacles	660	13,1 %	890	1,6 %
Enseignement	500	9,9 %	6 227	11,3 %
Finances et assurances	375	7,5 %	5 948	10,8 %
Santé humaine	80	1,6 %	5 256	9,5 %
Industrie et construction	67	1,3 %	987	1,8 %
Hébergement et restauration	63	1,3 %	444	0,8 %
Agriculture, pêche et sylviculture	20	0,4 %	193	0,4 %
Total	5 027	100 %	55 134	100 %

Source : Insee Flores 2018

La répartition des effectifs salariés de l'ESS, par secteur, du département de la Gironde est proche de ce qui est observé au niveau national. Plus de 40 % des effectifs du champ de l'ESS exercent dans le secteur de l'action sociale, alors que celui-ci ne représente que 15,3 % des établissements du département. Les autres secteurs regroupant le plus de salariés sont ceux des services divers, de l'enseignement et des activités financières et d'assurances.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EN GIRONDE ENTRE 2010 ET 2019

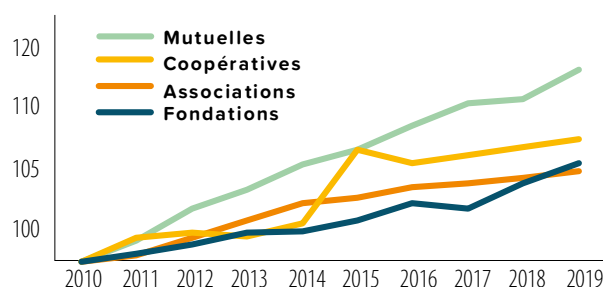


En 10 ans, l'ESS a créé plus de 7 400 emplois en Gironde, qui est le seul département de Nouvelle-Aquitaine où toutes les familles de l'ESS ont créé de l'emploi de façon constante. Ce sont les associations qui ont le plus créé d'emploi (+5 000) suivies par les fondations (+1 110), les coopératives (+640) et les mutuelles (+630).

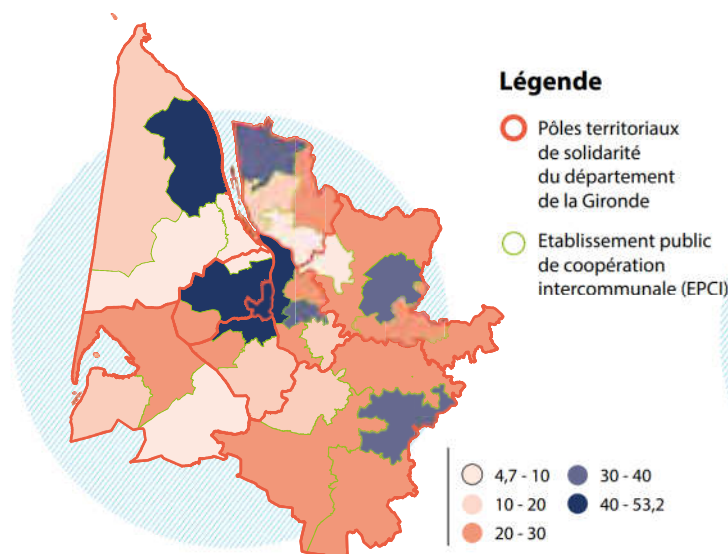
Source : CRESS NA d'après URSSAF – hors secteurs agricoles

L'ESS UNE ÉCONOMIE FORTEMENT FÉMINISÉE

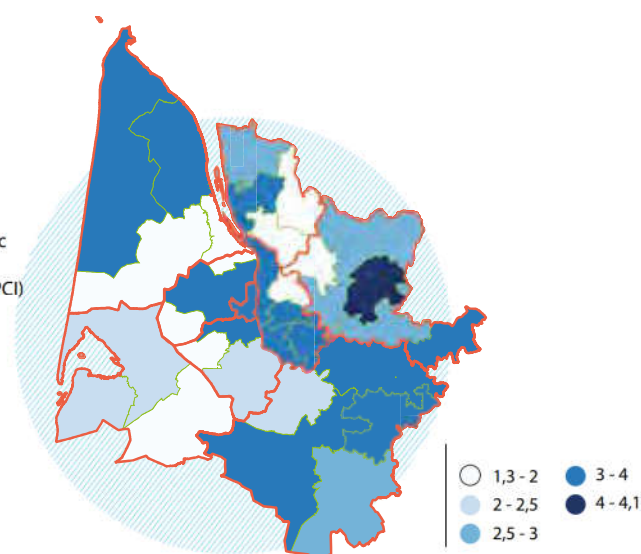
La croissance de l'emploi est particulièrement forte : +1,7 % en moyenne annuelle, plus du double l'échelle régionale, de façon constante sur toute la période 2010-2019. Les emplois créés par les structures ESS situées en Gironde représentent plus de 80 % du solde net des effectifs régionaux. C'est également le seul département qui n'a pas vu de baisse des établissements sur son territoire. Ce dynamisme n'est pas propre à l'ESS et se retrouve aussi au sein de l'économie privée (hors ESS).



NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS POUR 1 000 HABITANTS



NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS POUR 1 000 HABITANTS



Le nombre d'emplois de l'ESS pour 1 000 habitants est très hétérogène entre les différentes Communautés de communes (CDC). Bordeaux Métropole et la CDC Médoc Cœur de Presqu'île sont celles qui en comptent le plus avec respectivement 48,1 et 53,2 pour 1 000 habitants. La CDC de la Médullienne quant à elle en a le nombre le plus faible avec 4,7 emplois de l'ESS pour 1 000 habitants.

Les Pôles territoriaux de Solidarité (PTS) sont des périmètres définis par le Département de la Gironde pour une déclinaison de ses politiques au plus près des territoires.

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS | NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS PAR PÔLE DE SOLIDARITÉ

Bordeaux	18 794	1 503	Libournais	4 012	446
Bassin	3 257	367	Sud Gironde	3 093	401
Graves	10 907	795	Médoc	2 036	253
Porte du Médoc	6 615	558	Haute Gironde	1 557	206
Hauts de Garonne	6 270	554			

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS | NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS PAR EPCI POUR 1 000 HABITANTS

Bordeaux métropole	48,1	3,7	CA du Libournais	27,5	2,8
CC des côtes Bordelais	35,5	3,2	CC du fronsadais	5,7	1,6
CC Jalles-Eau-Bourde	28,4	2	CC du Grand Saint-Emillionnais	39,4	4,1
CA du Bassin d'Arcachon Nord	25,5	2,3	CC du secteur de Saint-Loubes	21,4	1,9
CA Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique	19,6	2,5	CC de Castillon-Pujols	24,7	2,7
CC du Val de l'Eyre	9,2	2	CC du Pays Foyens	21,7	3,1
CC de l'Estuaire	34	2,9	CC rurales de l'Entre-deux-mers	26,4	3,1
CC Latitude Nord Gironde	20,3	1,5	CC du Réolais en Sud Gironde	34,2	3,9
CC du Grand Cubzaguais	7,4	1,9	CC du Bazadais	25,1	2,7
CC Médoc Cœur de Presqu'île	53,2	3,2	CC du Sud Gironde	26,4	3,6
CC Médullien	4,7	1,3	Cc de Montesquieu	18	2,5
CC Médoc Estuaire	8,3	1,6	CC Convergence de Garonne	13	2,2
CC du Créonnais	18,5	3,2	CC Médoc Atlantique	10,6	3,9
CC des portes de l'Entre-deux-mers	26,2	3,6	CC de Blaye	16,9	3,1

Zoom sur le Médoc



2 232 salarié-es

soit 10,4 % du total
des salarié-es



**235
établissements**
employeurs

**2,2
structures ESS**
pour 1000 habitants

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ET PAR TYPE DE STRUCTURE

	TOTAL EMPLOI ESS	ASSOCIATIONS + FONDACTIONS	COOPÉRATIVES	MUTUELLES	PART ESS/ TOTAL
Médoc Cœur de Presqu'île	1607	1201	114	292	16,2 %
Médoc Atlantique	283	272	11	0	7,2 %
Médoc Estuaire	241	228	13	0	5,1 %
Médullienne	101	44	44	13	3,5 %
PNR Médoc	2232	1745	182	305	10,4 %

Source : Insee Flores 2018

UN TERRITOIRE À POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

La CRESS Nouvelle-Aquitaine, à travers un diagnostic territorial mené sur le territoire du Parc Naturel Régional Médoc, a fléché des potentiels de développement possibles grâce à l'Économie Sociale et Solidaire. Cette étude a permis de combiner des données tant quantitatives que qualitatives afin de cerner les spécificités de l'ESS, et donc les apports possibles de ses acteurs au développement local.

CES POTENTIELS S'ARTICULENT AUTOUR DE PLUSIEURS THÉMATIQUES :



LOGEMENT / FONCIER



TOURISME DESTINATION
MÉDOC



TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE



INCLUSION SOCIALE /
SILVER ECONOMIE



CULTURE

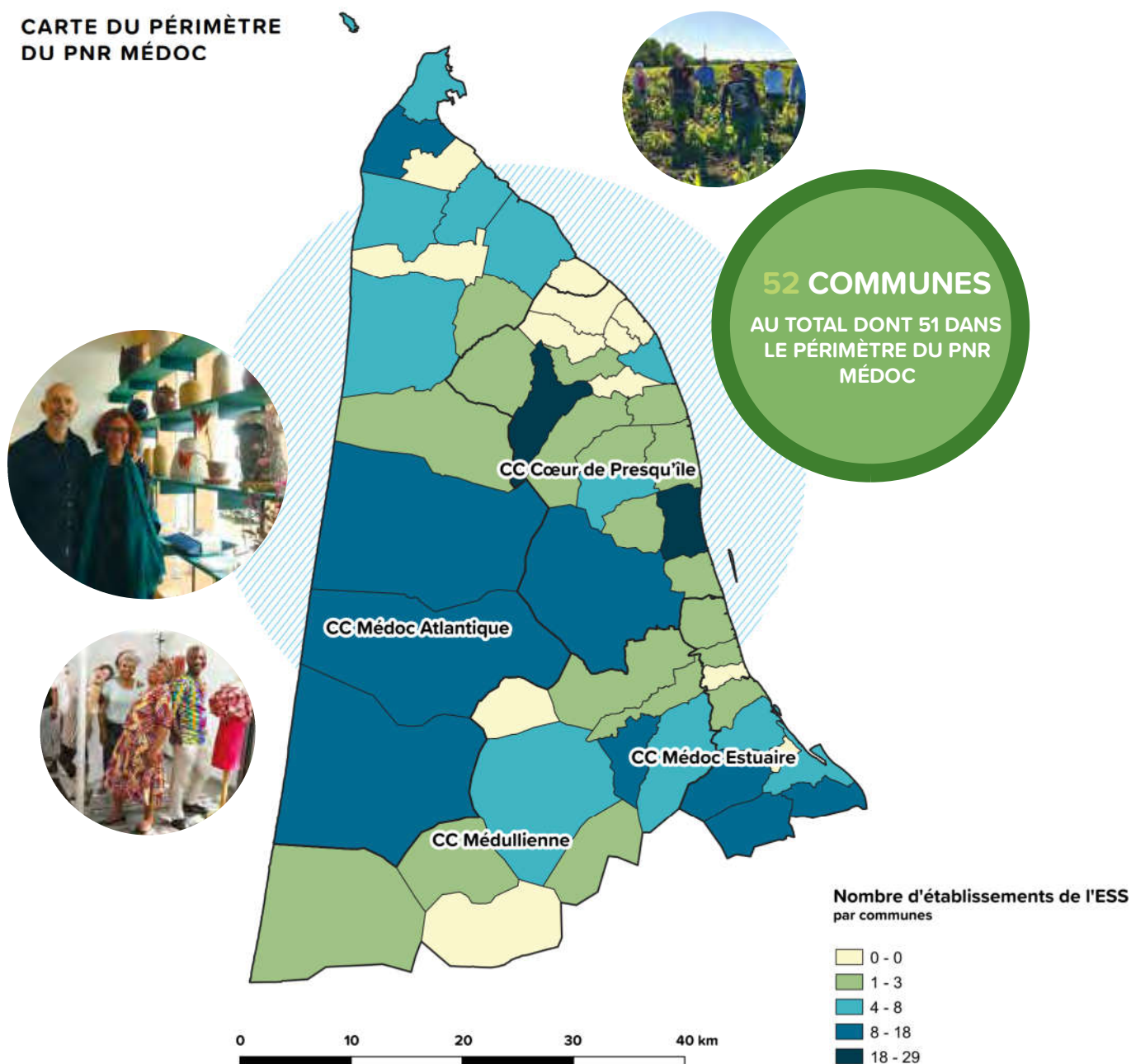


FORMATION



MISE EN RÉSEAU DES
ACTEURS DU TERRITOIRE
ET ACCROISSEMENT
DE LA COOPÉRATION

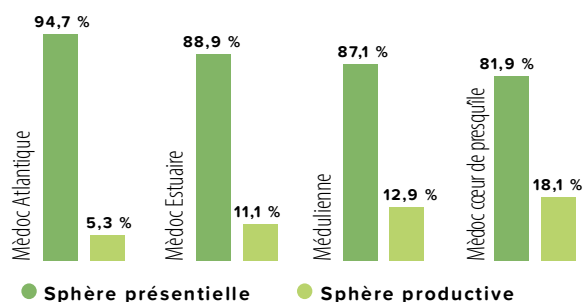
CARTE DU PÉRIMÈTRE DU PNR MÉDOC



La part d'activités de l'ESS appartenant à la **sphère pré-sentielle**, consistant à la production de biens ou services destinés à la consommation locale de la population résidente ou touristique, est très largement supérieure à celle des activités de la sphère productive, tournée vers l'exportation, dans l'ensemble des Communautés de communes.

À titre de comparaison, à l'échelle du PNR Médoc, près de **32 % des activités hors ESS** appartiennent à la **sphère productive**, ce qui est supérieur à ce qui est observé quand on s'intéresse uniquement à l'ESS.

RÉPARTITION PAR SPHÈRE DE L'ÉCONOMIE ET PAR CC EN 2020



La place de l'ESS sur Bordeaux Métropole



38 514 salarié.es

soit 10 % du total des salarié.es et
14 % des salarié.es du privé



2 968

établissements

employeurs

FAMILLE	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS (AU 31/12)	Equivalents temps pleins
Associations	2 633	29 106	25 284
Coopératives	28	2 014	1 808
Mutuelles	186	4 403	4 304
Fondations	121	2 991	2 844
Total ESS	2 968	38 514	34 240

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS (AU 31/12)	ETP
Action sociale	486	13 538	11 493
Services divers	465	5 260	4 942
Enseignement	306	4 636	4 085
Activités financières et d'assurance	213	4 900	4 772
Santé humaine	58	4 098	3 629
Non-classés	563	3 194	2 871
Sport et loisirs	408	1 910	1 441
Arts et spectacles	445	673	736
Agriculture, industrie et construction	24	305	271
Total	2 968	38 514	34 240

Source : Insee Flores 2018

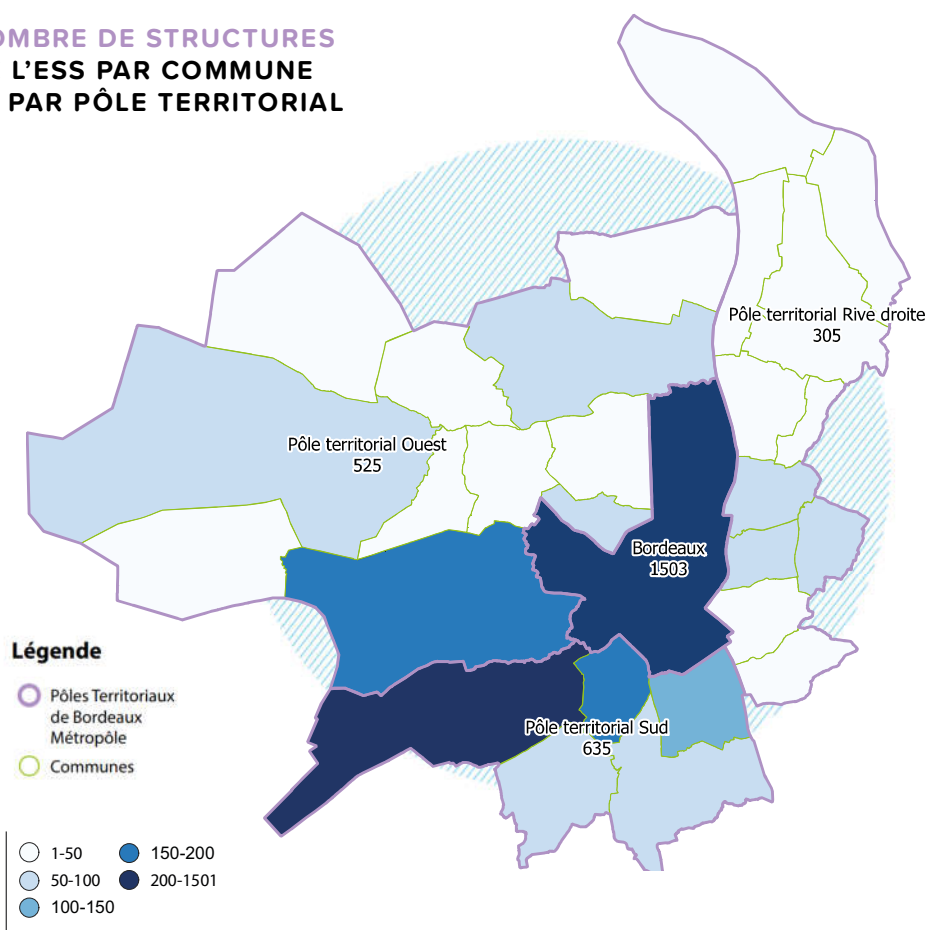
À l'échelle de Bordeaux Métropole, la ventilation par secteur des effectifs salariés de l'ESS, est la même qu'au niveau national. Le secteur de l'action sociale est le premier recruteur avec **34,5 %** des effectifs, ce qui est inférieur à l'observation faite pour l'ensemble du pays. Les secteurs des services divers et de l'enseignement arrivent respectivement en deuxième et troisième position.



En partenariat avec Bordeaux Métropole, la CRESS Nouvelle-Aquitaine pilote un dispositif expérimental autour des Transitions. Co-construit avec l'éco-système de l'accompagnement et du financement de l'ESS local, le Parcours de soutien aux CHangements et Initiatives de Transitions (PsChiT), s'adressera à 200 entreprises métropolitaines de l'ESS jusque fin 2022. Il donne accès au Fonds d'aide métropolitain à la Transformation environnementale, numérique et commerciale.

Plus d'infos : www.pschit.info

NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS PAR COMMUNE ET PAR PÔLE TERRITORIAL



Bordeaux Métropole compte 4 pôles territoriaux. Chacun d'entre eux dispose globalement des mêmes compétences : Gestion de l'Espace Public et Développement et Aménagement, ainsi que les Directions ressources sur un territoire donné. Par conséquent, chaque pôle exerce ces compétences sur son propre territoire et joue un rôle de proximité.

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS | NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS PAR PÔLE TERRITORIAL

Pôle territorial Ouest	6 369	525	Pôle territorial Sud	9 261	635
Pôle territorial Rive Droite	4 090	305	Pôle territorial Bordeaux	18 794	1 503

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS | NOMBRE DE STRUCTURES DE L'ESS PAR COMMUNE

Bordeaux	20 808	1503	Eysines	1085	47
Pessac	3976	204	Floirac	788	41
Mérignac	2822	175	Le Haillan	363	21
Talence	3001	161	Le Taillan-Médoc	71	20
Bègles	1297	117	Ambarès-et-Lagrave	482	19
Cenon	799	80	Parempuyre	83	17
Gradignan	1349	77	Saint-Aubin-de-Médoc	47	14
Villeneuve-d'Ornon	854	76	Martignas-sur-Jalle	120	12
Lormont	950	75	Carbon-Blanc	72	11
Blanquefort	713	57	Bassens	161	10
Saint-Médard-en-Jalles	445	57	Bouliac	87	9
Le Bouscat	752	56	Ambès	13	5
Artigues-près-Bordeaux	1209	51	Saint-Louis-de-Montferrand	5	3
Bruges	666	49	Saint-Vincent-de-Paul	5	1

CARTE DES INITIATIVES SUR LA GIRONDE

HAUTS DE GARONNE

1

SCIC Entre 2 Mondes



L'Entre2Mondes est une SCIC créée pour renforcer l'autonomie alimentaire de son territoire. Elle propose un tiers-lieu avec une épicerie vrac en circuit court, un bar restaurant et un espace de coworking, en valorisant l'économie circulaire.

2

Coop&Bât



Coop&Bât est une « Coopérative d'Activité et d'Emploi » dont la mission consiste à proposer aux professionnels du bâtiment souhaitant se mettre à leur compte une voie originale, réunissant les atouts de l'entrepreneuriat et la protection sociale du salarié. C'est déjà un collectif de 130 entrepreneurs qui souhaite valoriser l'éco-construction et qui fonctionne en gouvernance partagée.

3

Espace Textile Rive Droite



L'association Espace Textile Rive Droite a pour objet la remobilisation sociale et professionnelle des femmes des quartiers prioritaires de la rive droite de Bordeaux et des Aubiers par la couture. Espace de lien social et de partage, l'association se fixe pour mission de proposer aux personnes accueillies des passerelles vers les dispositifs existants (PLIE, Mission Locale, SIAE, formations...).

PORTE DU MEDOC

4

123 Pousse



123 Pousse est une société de l'ESS spécialisée dans le domaine de la petite enfance. Leurs activités consistent en la création, gestion et animation de crèches sociales et solidaires ainsi que de haltes-garderies itinérantes en zone rurale/sensible.

5

La Recyclerie Sportive



La Recyclerie Sportive est spécialisée dans le réemploi de matériel et d'équipements sportifs. De par ses activités de collecte, valorisation, redistribution et sensibilisation, l'association

promeut un sport circulaire, zéro déchet et accessible à tous.
www.recyclerie-sportive.org

SUD GIRONDE

6

Cap Solidaire



Cap Solidaire est le Pôle Territorial de Coopération Économique du Sud-Gironde. C'est l'entité sociale qui unit et fédère les acteurs territoriaux au cœur de laquelle s'expriment, se développent et se construisent les coopérations en faveur du mieux vivre ensemble en Sud-Gironde.

7

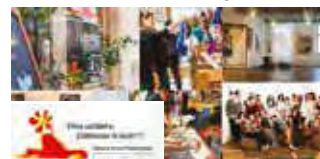
Adichats



Adichats œuvre à la valorisation et l'animation du patrimoine, l'éducation et l'insertion socioprofessionnelle des habitants du Sud Gironde et bien au-delà ! Les publics, aussi variés que les actions, découvrent, apprennent, agissent, bâtissent et se reconstruisent grâce aux patrimoines.

8

Simone et les Mauhargats



Le collectif Simone et les Mauhargats est une association créée en mai 2015. Elle rassemble des artistes, des créateurs et artisans d'art, autour d'un tiers-lieu installé à Saint-Macaire en Sud-Gironde, dédié aux métiers d'art et à la culture.

HAUTE GIRONDE

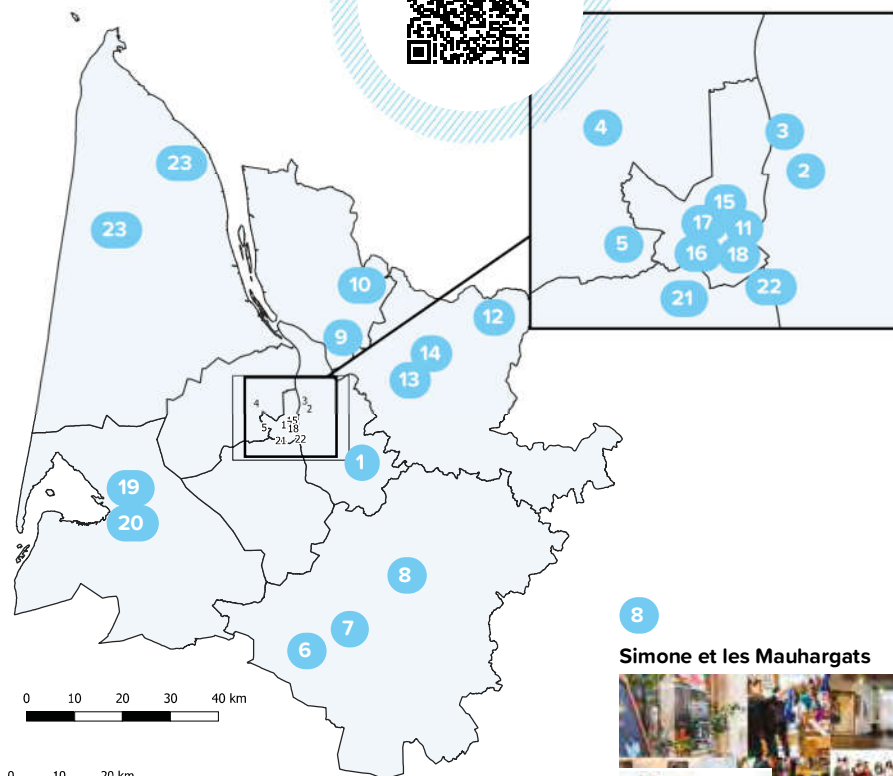
9

D'asque et d'ailleurs



La Dauge est un lieu hybride à Saint-André-de-Cubzac. Acteurs de l'économie sociale, des pratiques éducatives autour des métiers d'expression culturelle, cinéma, audiovisuel, hip-hop, mapping vidéo ou drone, D'asque et d'ailleurs est réuni dans un lieu de vie collective.

Nous exerçons nos métiers et ouvrons notre porte aux habitants voisins afin qu'ils puissent découvrir et utiliser nos outils ou devenir acteurs de nos projets.



10

Recyclerie Phénix



La recyclerie Phénix, atelier d'insertion comptant 11 salariés a pour objectifs de réduire le volume des déchets, mettre en valeur l'achat d'occasion plus économique, créer du lien social et agir sur l'insertion professionnelle.

11

16 ans d'écart



Fondée en 2010, la compagnie 16 ans d'écart est une association qui a pour but la création et la diffusion de spectacles hybrides entre installations, théâtres et performances. Elle soutient le travail artistique de la metteuse en scène et scénographe Sandrine Cayol et organise des événements.

LIBOURNAIS

12

L'Usine Végétale



Association employeuse du territoire de la communauté d'agglomération du Libournais, l'Usine Végétale est un tiers-lieu élu Fabrique de Territoire en 2021. Elle est une boîte à outils au service des habitants de son territoire qu'ils soient professionnels ou particuliers, travaillant en coopération avec les partenaires existants sur les enjeux des transitions : écologique, sociale et de l'innovation en milieu rural.

13

Régie de territoire LibRT



Maison de la Mobilité Solidaire, LibRT Régie de Territoire du Libournais se donne pour mission d'entretenir et d'embellir le cadre de vie, favoriser le lien social et

développer la citoyenneté en contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des habitants en difficulté.

14

Mets la prise



Depuis février 2021, l'Accordeur a pour objet l'accès à la culture pour tou.te.s. L'association réunit dans un même lieu une école de musiques actuelles, une cinquantaine de concerts par an, de l'accompagnement d'artistes amateurs et de nombreux projets d'action culturelle.

BORDEAUX

15

Le Nom Lieu



Le Nom Lieu est le premier lieu d'insertion par le numérique dédié aux

jeunes en situation de fragilité psychique ou d'exclusion. Le projet fait le pari de réunir les professionnels du médico-social et de l'insertion et les professionnels du numérique autour des jeunes qui se trouvent ou risquent de se trouver en marge des circuits d'intégration sociale, scolaire ou de soin, pour valoriser et accompagner leurs inventions digitales.

16

Sypres coopérative funéraire



La coopérative Sypres propose bien plus qu'un service funéraire : portée par des valeurs écologiques et centrées sur l'humain, elle a pour but d'accompagner les familles et les personnes qui traversent cette étape douloureuse qu'est le deuil. L'objectif est d'apporter de la beauté, de l'écologie et des rites en accord avec ce qu'ont été les vies des personnes. La coopérative mène également des programmes de recherche et d'innovation sociale dans des EHPAD et hôpitaux et organise des « Cafés Mortels » ainsi que des cinés-débats pour changer le regard sur la mort.

17

La planche



La Planche est un lieu entièrement

dédié au matériau bois, dans lequel artisans-anes, concepteurs-trices et grand public partagent leurs savoir-faire et mutualisent outils et espaces de travail.

18

Jadopte un projet.com



J'adopte un projet est une plateforme de

financement participatif un peu particulière ! L'association accompagne des projets du territoire néo-aquitain dans leur campagne de financement participatif. Cet outil est à destination des porteurs de projet qui souhaitent communiquer largement. Il s'adresse également aux citoyens qui souhaitent participer à l'impulsion d'initiatives porteuses de sens sur leur territoire et ainsi redonner du pouvoir à leur argent.

BARVAL

19

Bassin Solidarité Emploi



Bassin Solidarité Emploi met en lien les personnes en difficulté d'embauche et le monde du travail - entreprises,

collectivités, associations ou particuliers - dans une démarche solidaire. L'association accompagne ses salariés dans la réussite de leur projet et de leurs missions.

20

Le P.H.A.R.E de l'Eyre



L'association Le P.H.A.R.E de l'Eyre, a été créée le 8 août 2014 et a pour objet de lutter contre le repli social et l'exclusion des personnes en situation de handicap en favorisant l'émergence de solutions alternatives autour d'activités créatrices de liens entre l'humain et son environnement naturel, social et culturel. Elle est reconnue d'intérêt général depuis juillet 2018.

GRAVES

21

Le Relais Talençais



À Talence, Le Relais Talençais gère une épicerie solidaire et propose ateliers, événements, sorties familiales. L'association accompagne les adhérents pour faciliter leur inclusion sociale et culturelle, dans le respect de chacun.

22

La Boucle



Basée à Bègles (33), La Boucle est un lieu de vie dédié au réemploi et à la réparation, porté par l'association HOP-La Boucle. Le lieu regroupe une recyclerie, un espace réparation et un café cantine. Au quotidien, La Boucle est animée par des ateliers de sensibilisation et de réparation ainsi que des événements. Ensemble, apprenons à allonger la durée de vie de nos objets !

MÉDOC

23

ARES COOP



Ares Coop, Entreprise d'Insertion implantée à Hourtin, lance son projet Vigne Solidaire avec pour objectif de rapprocher le secteur viticole du secteur de l'inclusion. Soutenu par Les Vignobles de Larose et encadré par les coaches sportifs d'Opti'mouv, le projet vise à accompagner chaque année 20 personnes (jeunes, séniors, RQTH, BRSA...) dans le cadre d'un parcours d'insertion autour des métiers de la vigne.

24

AAPAM



L'Association AAPAM est composée d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile, d'un service de soins infirmiers à domicile, dont une équipe spécialisée Alzheimer, et d'un service de prévention de la perte d'autonomie. L'AAPAM, c'est 2600 personnes accompagnées par plus de 500 salariés sur tout le territoire du Médoc.

Méthodologie et glossaire

► Sources :

Les données sont issues de la base INSEE FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié), un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

► Périmètre de l'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

► Établissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

► Emploi, effectifs, postes ou salarié.es

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

► Équivalent temps plein (ETP)

Il s'agit de la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalents temps plein.

► Secteurs

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

► Agriculture, pêche et sylviculture

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle

très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitant.es.

► Action sociale

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes handicapés, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes handicapées ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

► Activités financières et d'assurance

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

► Arts et spectacles

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticien.nes, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musicien.nes et des salles de spectacles.

➤ Commerce

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

➤ Enseignement

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

➤ Hébergement et restauration

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

➤ Industrie

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comportant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

➤ Construction

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans et du BTP.

➤ Non-classés (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

➤ Santé humaine

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

➤ Services divers

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

➤ Soutien aux entreprises

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elle des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc. en lien avec l'insertion par l'activité économique).

➤ Sports et loisirs

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Rappel de la loi « ESS »

L'Économie Sociale et Solidaire est régie par la loi n°2014-856 du **31 juillet 2014**, dite **loi Hamon**. L'ESS y est décrite comme étant « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». L'ESS n'est donc pas un secteur mais bien un mode d'entreprendre reposant sur des principes et valeurs, faisant passer l'Humain avant le capital.

La loi reconnaît d'une part comme entreprise de l'ESS les 4 familles statutaires historiques de l'ESS : **les associations employeuses, les coopératives, les fondations et les mutuelles**. Disposer d'un de ces statuts est suffisant pour obtenir la qualité d'entreprise de l'ESS.

Elle reconnaît également la possibilité, pour les sociétés commerciales non coopératives, de rejoindre le champ de l'ESS sous réserve qu'elles respectent les principes de ce mode d'entreprendre. Les sociétés en question sont alors appelées **Sociétés commerciales de l'ESS (SCESS)**.

Le décret n° 2015-858 précise les mentions que doivent contenir **les statuts d'une société commerciale** afin d'être reconnue en tant que SCESS :

- La définition de leur objet social
- La démocratisation de leur mode de gouvernance
- Le report à nouveau de leurs bénéfices ainsi que la création d'une réserve obligatoire
- L'interdiction d'amortir ou de réduire leur capital

L'article 11 de la loi a également mis en place l'agrément « **Entreprise solidaire d'utilité sociale** », dit agrément ESUS. Il permet l'identification des entreprises de l'ESS à forte utilité sociale répondant à des besoins sociaux spécifiques et permet l'accès à des modes de financement spécifiques.

Afin d'obtenir cet agrément, les entreprises de l'ESS doivent remplir plusieurs conditions cumulatives :

- L'entreprise doit poursuivre comme objectif principal la recherche d'une **utilité sociale**
- La charge induite par son objectif d'utilité sociale doit avoir un impact significatif sur le **compte de résultat ou la rentabilité financière** de l'entreprise
- **La politique de rémunération** de l'entreprise doit respecter les conditions suivantes :
 - La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés ne doit pas excéder un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle la plus faible.
 - Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle la plus basse.
 - **Les titres de capital de l'entreprise ne sont pas admis** aux négociations sur un marché d'instruments financiers.
 - La première et la troisième condition ci-dessus doivent être **inscrites dans les statuts de la structure**.

La CRESS, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nouvelle-Aquitaine est accélératrice d'Économie Sociale et Solidaire. Elle fédère 250 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle représente 21 000 structures et 220 000 emplois au niveau régional. D'intérêt général et dans le respect du principe de subsidiarité, elle a vocation à défendre, promouvoir, développer, fédérer et outiller l'ESS au niveau local.

Elle a un rôle POLITIQUE, être l'instance de représentation de l'ESS : Assemblée régionale des organisations et réseaux de l'ESS, elle défend l'ESS comme un projet global qui par ses pratiques et valeurs est au cœur des grands enjeux et débats de société. STRATÉGIQUE : Elle développe la culture de la transformation sociale et de la coopération. Elle renforce la capacité des organisations ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux. ÉCONOMIQUE : Elle est un réseau aidant les entreprises et les acteurs de l'ESS à dynamiser leurs projets. Elle Renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs. ÉCOLOGIQUE : Elle engage la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses membres.

EN SAVOIR PLUS

WWW.CRESS-NA.ORG

Antenne de Bordeaux

Le Point Commun
90 rue Malbec
33800 Bordeaux
Tél. : 05 47 74 52 10

*Du lundi au vendredi
de 9h à 17h*

Contact :
contact@cress-na.org

EN SAVOIR PLUS

WWW.GIRONDE.FR

Département de la Gironde

1 esplanade Charles-
de-Gaulle - CS 71223
33074 Bordeaux
**Plateforme d'accueil
téléphonique :**
05 56 99 33 33

*Du lundi au jeudi
de 8h15 à 17h15
et le vendredi
de 8h15 à 16h45*

Contact :
Direction des coopérations
et du développement des
territoires
dgat-dcdt@gironde.fr



Bordeaux Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe 28 communes soit 801 041 habitants en 2018 sur 57 828 hectares.

Bordeaux Métropole intervient dans le quotidien des habitants : transports, logement, aménagement des villes, développement économique et emploi, préservation de la nature, eau, assainissement, déchets, accès au numérique, soutien aux animations culturelles et sportives, aux équipements métropolitains et municipaux (écoles, stades...). Autant d'actions qui placent la qualité et l'accès des services publics métropolitains en tête des priorités pour le territoire.

Pour mettre en cohérence toutes ces compétences autour d'un projet structuré et au service de tous, Bordeaux Métropole impulse des orientations stratégiques et transversales à toutes les politiques publiques mises en place pour répondre à ses ambitions : être une Métropole de proximité, solidaire et écologique.

EN SAVOIR PLUS

WWW.BORDEAUX-METROPOLE.FR

Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux
Tél. : 05 56 99 84 84
Fax : 05 56 96 19 40

*Du lundi au vendredi
De 8h30 à 17h00*

Contact :
Service économie sociale
et solidaire et emploi
ess@bordeaux-metropole.fr

Ressources complémentaires

- *L'ESS en Nouvelle-Aquitaine : une économie de la transition écologique et énergétique ; CRESS Nouvelle-Aquitaine, 2019.*
www.cress-na.org/wp-content/uploads/2019/10/Etude-Transition-%C3%A9cologique-et-ESS-CRESS-Nouvelle-Aquitaine-2019-TEE.pdf
- *Les Cahiers de l'observatoire ; CRESS Nouvelle-Aquitaine, décembre 2020.*
www.cress-na.org/premier-numero-des-cahiers-de-lobservatoire-nouvelle-aquitaine
- *Atlas commenté de l'Économie Sociale et Solidaire ; ESS France, 2020.*
www.cress-na.org/publication/atlas-2020-commente-de-leconomie-sociale-et-solidaire
- *Pschit.info :* pschit.info
- *Girondescopie, portail de la connaissance territoriale :* www.gironde.fr/collectivites/girondescopie
- *Département de la Gironde :* www.gironde.fr
- *Livre Blanc de l'Économie Sociale et Solidaire en Gironde :* www.gironde.fr/economie-locale/economie-sociale-et-solidaire-ess-en-gironde
- *Solutions solidaires :* www.solutions-solidaires.fr

cress Nouvelle-Aquitaine



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine